



Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE SUR AUVERS

SOMMAIRE

	Municipalité	
Les commissions		page 2 -3
Infos diverses		page 4-5-6
Appel à candidature		page 7
	Renseignements	
Dates à retenir - Etat civil		page 12



Voilà bientôt quatre mois que vous m'avez accordé votre confiance pour un nouveau mandat de 6 ans. Soyez certains que l'équipe municipale et moi-même saurons nous montrer dignes de la confiance que vous nous avez accordée. C'est dans un contexte particulier, et à la salle polyvalente, afin de respecter la distanciation, que lors de sa réunion du 25 mai dernier, le conseil municipal préalablement installé a élu le Maire et les adjoints.

Dans un second temps et toujours dans les mêmes conditions de respect des règles sanitaires, une réunion de conseil s'est tenue le 15 juin 2020 afin de désigner les membres des différentes commissions, dont vous trouverez l'état dans les pages de ce journal.

Après ces mois de « sommeil contraint », l'équipe municipale nouvellement composée, a rouvert les dossiers en cours, c'est ainsi que le terrain devant recevoir la STEP à Villeneuve sur Auvers, en vue de l'assainissement collectif a été nettoyé, afin de permettre au bureau d'études de procéder aux investigations nécessaires.

La mare de Villeneuve a vu récemment des travaux de rénovation entrepris par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNR). La nature fera le reste...

Les allées et venues de camions de terre et le débroussaillage de la zone située rue de l'Orme, (près de la Distillerie), ne vous auront certainement pas échappé. En effet, nous travaillons actuellement à un aménagement de cette zone peu avenante, dans le seul but d'y créer un site agréable.

L'été est là et je vous souhaite de profiter pleinement des jours plus longs et du soleil, mais je ne saurais terminer mon propos sans une nouvelle mise en garde contre cette « menace » invisible mais bien réelle.

Soyez prudents, ne relâchez pas votre vigilance et portez-vous bien.

Le Maire,
Martine HUTEAU

■ Commissions communales

Thème	Descriptif	Composition	Membres du conseil
Finances	Préparation du budget fonctionnement Préparation budget investissement Suivi du budget fonct/invt Chiffrage des projets...	Responsable 3 membres actifs	HUTEAU Martine MORIN Vincent MARVIN Philippe BHIKOO Martine HOULET Antoine BOIVIN Pierre
Impôt direct	Analyse et proposition sur les sources d'impôts directs	Responsable 4 membres actifs	HUTEAU Martine ACCARDI Pascale MICHEL Julie JUFFROY Josiane BOIVIN Pierre MORIN Michel BIDART Yves MORIN Vincent LLORENS Catherine
Travaux patrimoine assainissement	Préparation des dossiers de travaux Suivi des chantiers	Responsable membres actifs	BOIVIN Pierre VAN EEKHOUT Sébastien KUKIELCZYNSKI Bernard BHIKOO Martine BOUCHU Thierry MORIN Michel MORIN Vincent LLORENS Catherine ACCARDI Pascale
Appels d'offres	Gestion des appels d'offres	Responsable 3 titulaires 3 suppléants	HUTEAU Martine BHIKOO Martine MORIN Michel KUKIELCZYNSKI Bernard BOUCHU Thierry VAN EEKHOUT Sébastien BOIVIN Pierre
Urbanisme	Suit les évolutions du code de l'urbanisme Traite les sujets d'urbanisme sur la commune (permis construire...)	Responsable membres actifs	BOIVIN Pierre VAN EEKHOUT Sébastien KUKIELCZYNSKI Bernard MORIN Vincent BOUCHU Thierry BHIKOO Martine MORIN MICHEL LLORENS Catherine ACCARDI Pascale
Affaires scolaires	Organe d'échange avec les écoles Préparation des besoins budgétaires	2 titulaires 2 suppléants	HOULET Antoine MICHEL Julie MARVIN Philippe ACCARDI Pascale
Animation culture jeunesse	Animation de la commune (entr'nous, journal paques, noel, cérémonie Projet culturel (expo, théâtre, ciné...) Projet jeunesse (musique, intergénération...)	Responsable 4 membres actifs	LLORENS Catherine MICHEL Julie ACCARDI Pascale JUFFROY Josiane VAN EEKHOUT Sébastien
Salle Polyvalente	Gestion de la location et des clés	Responsable 1 suppléant	ACCARDI Pascale BHIKOO Martine
mise en valeur village/Bois/forêts	Mise en valeur du patrimoine Gestion de la commune et des espaces verts Veiller au maintien de la propreté dans les villages		LLORENS Catherine BOUCHU Thierry HOULET Antoine MARVIN Philippe

■ Commissions extérieures

Thème	Descriptif	Composition	Membre du conseil
Communauté de communes	Représentant de la commune	Maire	HUTEAU Martine
	au sein de l'intercommunalité (CC)	1er adjoint	MORIN Vincent
Commission finances et développement économique		2 titulaires	BHIKOO Martine MORIN Vincent
	Locale d'évaluation des transferts de charges (CLET)	2 titulaires	BHIKOO Martine MORIN Vincent
Analyse et suit les transfert de charge entre la commune et la CC		2 titulaires	BHIKOO Martine MORIN Vincent
	Aménagement de l'espace et environnement	2 titulaires	BOUCHU Thierry LLORENS Catherine
Travaux	Gestion des travaux au sein de la CC	2 titulaires	BOUCHU Thierry BOIVIN Pierre
Jeunesse et solidarité	Gestion des projets au sein de la CC	2 titulaires	HOULET Antoine MICHEL Julie
Commission développement de l'intercommunalité	Reflexion sur l'avenir de la CC	2 titulaires	BOIVIN Pierre BOUCHU Thierry
Commission culture et communication	Gestion projets culture et communication au sein de la CC	2 titulaires	LLORENS Catherine MICHEL Julie
Commission maintien à domicile		2titulaires	BIDART Yves JUFFROY Josiane
Gestion du ramassage des ordures ménagères	Gestion projets au sein de la CC	2 titulaires	BOUCHU Thierry HOULET Antoine
		2 suppléants	MARVIN Philippe VAN EECKHOUT Sébastien
Gestion de la gendarmerie de Lardy		2 titulaires	BOUCHU Thierry BHIKOO Martine
		2 suppléants	LLORENS Catherine MARVIN Philippe
SIREDOM	Syndicat de revalorisation et élimination des déchets et ordures ménagères	2 titulaires	BOUCHU Thierry HOULET Antoine
		2 suppléants	MARVIN Philippe VAN EECKHOUT Sébastien
SIEGIF	Syndicat d'électricité et SICAE	2 titulaires	KUKIELCZINSKI Bernard MORIN Vincent
		2 suppléants	BOUCHU Thierry HOULET Antoine
TSE MORIGNY-CHAMPIGNY	Transport Sud Essonne	2 titulaires	HOULET Antoine MICHEL Julie
		2 suppléants	MARVIN Philippe BHIKOO Martine
PNR	Participe aux diverses réunions du PNR	2 titulaires	BOIVIN Pierre BIDART Yves
		2 suppléants	MARVIN Philippe LLORENS Catherine
SIARCE		2 Titulaires	BOUCHU Thierry HOULET Antoine
		2 suppléants	BOIVIN Pierre MORIN Vincent
SIARJA		1 titulaire	BOIVIN Pierre
		1 suppléant	LLORENS Catherine

On en parle

■ INFOS DIVERSES

Un peu de révision sur les bonnes conduites à tenir pour une vie sereine pour



tous...

- 1) Chaque semaine la mairie reçoit un récapitulatif des containers qui n'ont pu être ramassés par les éboueurs, car non conformes à l'obligation de tri.

Exemple : Liste des bacs non ramassés en semaine N° 26

Villeneuve	24/06/2020	EMB	8 rue de l'orme	OM
Villeneuve	24/06/2020	EMB	7 impasse du clo-seau	OM
Villeneuve	24/06/2020	EMB	5 impasse des chaumes	sac noir
Mesnil Racoin	24/06/2020	EMB	22 rue du petit guignier	OM
Mesnil Racoin	24/06/2020	EMB	6 rue de la malval-lée	OM
Mesnil Racoin	24/06/2020	EMB	24 rue des hautes bruyères	OM
Mesnil Racoin	24/06/2020	EMB	14 rue des hautes bruyères	OM

EMB = Emballages

OM = Ordures Ménagères

RAPPEL : il est important d'effectuer le tri de ses déchets. A la lecture de ce tableau, vous remarquerez que les bacs devant recevoir les emballages sont pollués par des Ordures Ménagères. Les emballages **ne doivent pas** être enfermés dans un sac. Vous trouverez, joint à ce journal, la copie d'un document qui vous a d'ailleurs déjà été remis.

- : - : - : - : - : - : - : -

- 2) Les containers à verre ont été vidés. Il est vrai qu'il s'écoule toujours un peu de temps entre le moment où l'on signale le besoin de vider et le moment où le camion exécute cette mission. Il est inutile de laisser son sac au bas du container si celui-ci est plein.

Ce problème est récurrent aux abords du container situé près du cimetière de Mesnil Racoin. Nous nous interrogeons actuellement sur l'utilité de mettre en place une surveillance photographique du site.

- : - : - : - : - : - : - : -

- Site internet de la commune

villeneuve-mesnil.fr

Retrouvez l'actualité de notre commune et plein d'informations utiles

Abonnez-vous et ne ratez plus un seul évènement !

- Site internet pour les accueils de loisirs

Vous pouvez toujours consulter le site des accueils de loisirs [http://directionenfance.wix.com/accueils-de-loisirs-ou-via-le-site-de-la-CC - www.entrejuineetr-enarde.org](http://directionenfance.wix.com/accueils-de-loisirs-ou-via-le-site-de-la-CC-www.entrejuineetr-enarde.org)

■ La déchèterie d'Etrechy

Rue des Aunettes
91580 Etrechy
Tél. : 01 69 74 23 50

Lundi au vendredi
de 10H à 12H
et de 13H à 17H

Samedi
De 9H à 12H
et de 13H à 17H

dimanche
de 9H à 12H

3) Lorsque vient l'été, et puisque nous avons la chance de vivre à la campagne, les plaisirs de la vie au grand air sont de retour alors, même si je n'aime pas imposer l'évidence, je vous rappelle ces quelques règles :



* L'utilisation de la tondeuse, le taille haie, la tronçonneuse, la perceuse ... enfin tout ce qui fait du bruit, devra être utilisé aux heures raisonnables (c'est-à-dire pas avant 8 h ni après 20 h, pour les jours de semaine, pas avant 9 h ni après 16 h le samedi et uniquement de 10 h à 12 h le dimanche)

Je sais que lorsque l'on travaille tous les jours de la semaine, quelquefois on attend avec impatience le week-end pour faire certains gros travaux ou tout simplement une fête. Dans ces cas là, glissez un petit mot dans la boîte aux lettres de vos voisins pour les prévenir du caractère exceptionnel de la situation.

* Le ramassage des ordures ménagères et des emballages a lieu, chaque semaine le mercredi et le jeudi. Je constate régulièrement, que certains administrés, ne prennent pas la peine de rentrer leurs containers après leur passage, ce qui n'est pas très décoratif et peut être gênant et dangereux pour les piétons.



© Can Stock Photo

* Questions :

Quoi de plus désagréable que de sortir de chez soi et de mettre le pied dedans ?
 Quoi de plus désagréable que de nettoyer ses plantations devant chez soi et de mettre les mains dedans ?
 Enfin, quoi de plus désagréable quand vous promenez votre bébé, ou que vous vous déplacez en fauteuil roulant que de rouler dedans ?



Réponse :

Je vous rappelle que c'est un acte répréhensible à savoir : 68 € d'amende.
 A bon entendeur !!!!



4) Enfin, et j'en finirai là, je ne saurais que trop vous conseiller la prudence dans l'utilisation de votre barbecue et comme je vous l'ai déjà rappelé
TOUS LES FEUX SONT INTERDITS, c'est-à-dire les feux d'artifice, les feux de végétaux etc....



C'est une circulaire interministérielle qui vous l'interdit.

(seule dérogation : Les déchets verts agricoles, seul le préfet peut, conformément aux articles D. 615-47 et D. 681-5 du Code rural, autoriser le brûlage de ces déchets pour des raisons agronomiques ou sanitaires.)

- : - : - : - : - : - : - : - : -

Puisqu'il est important de rappeler régulièrement à chacun, les règles qui régissent une Commune, je vous rappelle que le Plan Local d'Urbanisme, de notre commune, est en vigueur depuis le 4 avril 2020. Avant de commencer, quelques travaux que ce soient, renseignez vous auprès du secrétariat de la Mairie ou, vous pouvez également, retrouver toutes les dispositions concernant le PLU sur le site de la commune.

J'insiste auprès de chacun d'avoir à respecter ces règles. Alors, clôtures, portails, changement de portes, portes fenêtres, volets, ravalement, etc...**doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux.**

En ce qui concerne la couleur des crépis ou des boiseries de votre habitation vous devez avant de décider de la couleur de votre projet, consulter la palette du Parc Naturel Régional du Gâtinais (PNR) seules couleurs autorisées par le PLU depuis le 4 avril 2020.

- : - : - : - : - : - : - : - : -

Associations

■ Comité des fêtes

TOURNOI DE BELOTE 2020

Belle participation le samedi 8 février en soirée à la salle polyvalente où s'est tenu le traditionnel tournoi de belote du Comité. Seize équipes se sont affrontées dans une ambiance sympathique. Excellente soirée





Vous le savez, votre avis est important dans la gestion de la commune et il est de coutume de permettre aux citoyennes et citoyens de participer à certaines commissions communales. C'est ainsi que nous proposons à qui le souhaite de participer aux commissions suivantes :

C.C.A.S.

COMMISSION ANIMATION

COMMISSION ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Si vous souhaitez participer, vous voudrez bien remplir et déposer en mairie le coupon ci-après :

NOM :

Prénom :

Adresse e-mail :

Commission :

Fait à VILLENEUVE SUR AUVERS le

Dates

à retenir...

- le samedi 12 septembre 2020 : l'Entr'nous 10^{8me} édition (jeux, apéritif, chansons, journée des associations, accueil des nouveaux habitants, repas partagé, ...)
- le samedi 19 septembre 2020 : randonnée gourmande organisée par le club de gym et le comité des fêtes.

Renseignements

pratiques...

■ Ouverture de la mairie

- Tel: 01.60.80.42.25
- LUNDI 17 H à 18 H 30
- JEUDI 17 H à 18 H 30
- SAMEDI 10 H à 12 H



■ Ramassage des déchets verts (en après-midi)

- dans la limite de 10 sacs ouverts et 3 fagots de branches par foyer
- Lundi 9 mars 2020
- Lundis 4 et 18 mai
- Lundis 6 et 20 avril
- Lundis 15 et 29 juin 2020

■ Ramassage des encombrants

- Sur appel téléphonique au 01 64 56 03 63
- Limités à 2 m3 - 2 fois par an

■ Collecte du verre et du papier

- dans les containers prévus à cet effet à Villeneuve près de la mare et au hameau de Mesnil-Racoin près du cimetière.

Uniquement les bouteilles en verre sans leur bouchon, les bocaux et pots en verre sans leur couvercle. Pas de vitre, ampoule, vaisselle...

- Ramassage des ordures ménagères:
- JEUDI MIDI

- Ramassage du tri sélectif (papiers compris):
- MERCREDI MIDI

- Pensez à signaler en mairie les éventuelles dégradations de vos containers

Etat

civil

■ Il a crié son premier cri

- Alessandro VELOSO le 06 mars 2020

■ Ils nous ont quittés

- Marc MONGIE le 11 février 2020
- Roger JAUNASSE le 03 mars 2020
- Marie-Louise VANTIEGHEM le 08 mars 2020
- Marie-Thérèse GILLARD le 10 avril 2020